

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 04 Avril 2019

Objet de la délibération : Vote du Budget Primitif 2019

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 27 mars 2019

Transmise au Contrôle de légalité le 09 avril 2019

Affichée le.....2019

Nombre de Conseillers Syndicaux : 92

En exercice : 92

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Excusés : 31

Votants : 6

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 27 mars 2019, le Comité Syndical du SIVAAD a été de nouveau convoqué le jeudi 04 avril 2019 à 9h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, au sein du siège social du SIVAAD, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>	
LA VALETTE	Mme PLATANIA Sylvie
LE REVEST	Mme REGNAUD Jacqueline
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SIX FOURS	Mme ROSTAGNO Agnès

<u>Délégués Suppléants avec voix délibérative</u>	
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SIX FOURS	M. DRAVETON Yves

<u>Délégués Suppléants sans voix délibérative</u>
Néant

Pouvoirs :

<u>Pouvoirs</u>
Néant

Excusés :

Délégués Titulaires		Accusé de réception en préfecture
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT	083-25830125-201904-04042019-DAG8-BF
FAYENCE	Mme ADER Danièle	Date de télétransmission : 09/04/2019
GASSIN	Mme DELEBE	Date de réception préfecture : 09/04/2019
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves - M. SIEGEL Philippe	
LA FARLEDE	Mme GAMBA Mireille	
LA LONDE	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane	
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence	
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique	
LE REVEST	M. VIZIALE Jean Marc	
LE THORONET	Mme TAXI Odile – Mme PELLERIN Annick	
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis	
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline	
OLLIOULES	M. RIGHI Dominique	
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre	
RIANS	M. NOYER Tristan - M. BUGGIANI Paul	
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre	
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine	
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla	

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BRUE AURIAC	M. AMBROSIO Robert
LE BEAUSSET	Mme SANTUCCI Maryvonne
PUGET VILLE	M. FOSSE Didier
SOLLIES TOUCAS	M. CHARRIER Pierre Olivier
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul

Le secrétariat est assuré par M.TOULOUSE Christian pour la commune de Saint Mandrier-sur-Mer

Objet de la délibération : Vote du Budget Primitif 2019

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20190404-04042019-DAG8-
BF
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019

Rapporteur : M. Christian TOULOUSE, 1^{er} Vice-président du SIVAAD

Le Budget primitif retrace les autorisations de dépenses et de recettes pour l'exercice. Il comprend un budget principal retraçant les dépenses et les recettes des services du Syndicats Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers.

Le débat d'orientation budgétaire est intervenu lors de l'Assemblée Générale du SIVAAD, le 15 Mars 2019 au sein de la Commune de Pierrefeu et que le projet de budget a été examiné par les membres du bureau syndical.

Ces derniers n'ont pas formulé de critique nécessitant des modifications sur la structure du Budget.

Le projet de budget primitif pour l'année 2019 est présenté aux membres du Comité Syndical accompagné de tous les documents propres à justifier les propositions

- Vu les articles L.2312-1 et R.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le débat d'orientation budgétaire en date du 15 Mars 2019,
- Considérant la délibération fixant la contribution des communes membres du SIVAAD,

Il est proposé au Comité Syndical de voter le projet de budget primitif 2019 qui s'établit ainsi :

L'équilibre du Budget Primitif 2019 s'établit à 695 556.73 €. Il se répartit comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	630 740.66 €	64 816.07 €
Recettes	630 740.66 €	64 816.07 €

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Oui l'exposé du rapporteur.
- Adopte le projet de budget primitif 2019.

Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 04 avril 2019 à Saint Mandrier-sur-Mer.

La Représentante légale du Coordonnateur
Présidente du SIVAAD
J. REGNAUD
Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD